

Club d'élevage Holstein Glâne-Veveyse
Floriane Ayer
Chemin de Montborget 56
1611 Le Crêt
079/851.60.41

Le Crêt, le 21 février 2024

A tous les propriétaires de bêtes inscrites à la 25ème Expo Glâne-Veveyse

Madame, Monsieur, Messieurs,

Une ou plusieurs de vos bêtes ont été inscrites pour notre 25^{ème} Expo Glâne-Veveyse et nous vous remercions d'avoir répondu si favorablement à ce challenge.

Nous tenons à vous rappeler les points suivants :

1. Les animaux inscrits doivent arriver à Bulle entre **8h30 et 10h30**, ils ne repartiront **qu'après la fin du championnat**.
2. A leur arrivée, tous les animaux seront soumis à un contrôle sanitaire en présence du vétérinaire. Les animaux qui ne répondent pas au contrôle seront renvoyés. Chacun respecte l'arrivée des animaux. A l'arrivée, les documents suivants doivent être présentés :
 - Analyse BVD négative de chaque animal
 - Statut BVD de l'exploitation présentant aucune mesure de séquestre. Les animaux exposés doivent y avoir séjourné au moins 21 jours avant l'expo.
 - Le document d'accompagnement signé
3. **Les animaux doivent être sortis de AGATE (BDTA). Le retour dans votre exploitation doit être effectuée le 3 mars, voici le n° BDTA d'Espace Gruyère 1900491**
4. Le déchargement des animaux s'effectue à l'emplacement prévu (à l'arrière d'Espace Gruyère). Merci de déplacer rapidement les véhicules afin de libérer la place de déchargement.
5. Les tracteurs et les remorques devront être parkés sur le parking prévu immédiatement après avoir déchargé les animaux.
6. Chaque animal doit obligatoirement avoir la marque plastique à chaque oreille.
7. Tout risque est à la charge du propriétaire qui expose.
8. Une enveloppe avec vos pancartes d'écurie vous sera remise à l'entrée, afin de vous placer à l'endroit prévu par le comité.
9. Les vaches peuvent être traitées sur place. Le lait revient à l'organisateur. Attention au lait qui contient des antibiotiques, il ne doit pas être mis dans le tank.
10. Les éleveurs s'organisent eux-mêmes pour le clippage.
11. Des Karcher pour le lavage seront à disposition. **MERCI** d'en prendre soin !
12. Chaque participant prend son propre matériel (fourche, balai, brouette, ...)
13. Les documents d'accompagnement doivent être retirés à la table du ring jusqu'à 23h30.

14. Les numéros de catalogue des bêtes seront sur des dossards. Chaque éleveur doit prendre son porte dossard (noir ou blanc). Les numéros de dossard seront distribués à chaque éleveur dans la journée. Si quelqu'un n'a pas de porte dossard, merci de contacter Thierry Papaux au 079/624.94.27.
15. L'exposition est soumise au règlement de la CTEBS qui régit de toutes les pratiques non-autorisées. <https://asr-ch.ch/fr/Reglemente/Reglemente/Ausstellungen>.
16. Sont bannies les pratiques suivantes :
 - Injection ou infusion de toute substance, insertion de tout corps étrangers dans les trayons, les vaisseaux sanguins, les muscles ou sous la peau.
 - Utilisation de colle ou de tout autre moyen en vue de corriger l'implantation ou l'orientation naturelles des trayons.
 - Toute autre intervention tendant à modifier la présentation naturelle de l'animal ou source potentielle de désagrément pour l'animal.
17. Christophe Gremaud, vétérinaire, se tient à disposition durant toute l'exposition pour d'éventuels soins.
18. Showman : possibilité de s'inscrire jusqu'à 13h30 le 2 mars auprès de la Secrétaire. Les catégories seront formées en fonction du nombre de participants.
19. Photos professionnelles par Keleki, durant notre expo. Plus d'informations à son stand le jour-même.
20. **Veste et gilet** à retirer auprès de la secrétaire le jour de l'expo, au bar, une fois l'entrée des bêtes terminée. Paiement de 30.- cash au moment de la distribution.
21. **Le matériel peut être amené le vendredi 1^{er} mars dès 13h et pas avant !**

Nous vous informons que des boissons ainsi que des sandwiches seront en vente durant la journée. Une restauration chaude ainsi qu'un bar sont prévus pour toute la soirée.

A midi, la soupe de chalet sera faite sur place et sera offerte aux éleveurs et leur personnel.

Chaque exposant voudra bien tenir propre les allées derrière les bêtes et réduire tout leur matériel et leurs déchets en quittant les lieux ! Ceci par respect envers les visiteurs et les personnes qui viennent nettoyer bénévolement. Il est évident que ceci est aussi valable pour les clippeurs et les places de clippage ! **Des bennes sont à disposition à l'extérieur pour y déposer vos déchets !!!**

Le comité se réjouit de vous accueillir pour cette 25^{ème} Exposition et vous remercie pour votre participation.

En vous souhaitant plein succès pour cette prochaine édition du 2 mars 2024, recevez, Madame, Monsieur, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le Président
Thierry Papaux



La Secrétaire
Floriane Ayer

